



FICHE D'INSCRIPTION AU SELF - ANNEE 2020-2021
MATERNELLE/PRIMAIRE
à retourner impérativement avant le vendredi 14/08/2020

Joindre :

- un chèque (minimum 50 €) qui sera encaissé le mardi 1^{er} septembre 2020.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

(ex : MS, CP, etc...)

REGIME : Demi-pension 4 j 3 j 2 j 1 j
 Lundi Mardi Jeudi Vendredi

 **Nous indiquer la date du 1^{er} repas de votre enfant :**

L'inscription est définitive pour l'année sans possibilité de permutation.

Rappel : le repas pris un jour non autorisé est décompté **à 7,80 €**

N.B : Toute carte perdue ou détériorée sera remplacée au prix de 8 €.

Les frais de fonctionnement ne sont **pas remboursables**.

A le

J'accepte les règles de fonctionnement du self-service

Signature,

ATTENTION :

- Votre enfant ne pourra manger au self **dès le mardi 1^{er} septembre** que si le document ci-dessus nous est bien parvenu **dès que possible et jusqu'au vendredi 14 août au plus tard (établir une fiche et un chèque pour chaque enfant, préciser «SELF» sur l'enveloppe).**

Un repas exceptionnel, non commandé 48 heures à l'avance, sera facturé 7,80 €uros. Il en sera de même si le solde de votre enfant est négatif. **Aucune dérogation possible.**

- Les cartes des enfants seront conservées par la personne responsable de la cantine.